

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

JUIN 2018 N°449 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR



**LA ZONE
COMMERCIALE
SE DÉVOILE**



N°449 SOMMAIRE

LA ZONE COMMERCIALE SORT DE TERRE DOSSIER

Vous l'attendiez, la Municipalité l'a fait !
La zone commerciale ouvrira ses portes cet été.
Zoom sur ce projet emblématique de la Ville.

JALIX MANAGE LES SYSTÈMES D'INFORMATION ACTU VILLE

Cédric Ternois, président de Jalix, nous explique pourquoi
Crépy-en-Valois est une place de choix pour sa société.

MICHEL DUPUY : PRÈS D'UN DEMI-SIÈCLE CONSACRÉ À CRÉPY-EN-VALOIS. CULTURE

Retour sur la vie de Michel Dupuy,
Maire de la Ville pendant 42 ans.

NOUVEAUX CHALLENGES À L'USC ! ASSOCIATION

À la tête de l'Union Sportive Crépynoise, Pierre-Marie Jumeaucourt
souhaite, avec les membres du bureau, redynamiser l'action de
l'association. Rencontre.

ÉDITO

Juin est le mois des examens de fin d'étude pour beaucoup de jeunes
Crépynois et Crépynoises. Ceux-ci s'envoleront, dès septembre, vers de
nouveaux horizons afin de préparer au mieux leur avenir professionnel.
Je tenais à leur souhaiter beaucoup de réussite.

Juin est le mois des fleurs. Dans les jardins mais aussi dans les parterres de
la Ville. Les agents municipaux se hâtent à la tâche pour apporter couleurs,
joie et vie dans les rues de notre commune. Qu'ils soient remerciés pour
leur travail mais aussi pour leurs idées et leur imagination.

Cette année, juin voit la sortie de terre de la nouvelle zone commerciale
de Crépy-en-Valois. Souvenez-vous... C'était le 17 mai 2017. Le Conseil
municipal votait l'implantation d'une zone commerciale de 5 360 m².
Un an après, les bâtiments sont achevés et les commerces ouvriront leurs
portes dès cet été. Cette zone est une grande nouveauté pour notre Ville
et pour l'ensemble du territoire. Vous trouverez dans ce numéro de votre
CrépyMag&Infos toute la genèse de ce projet que mon équipe et moi-même
avons réalisé.

Juin est également le mois des festivités. Au programme, de nombreuses
animations : salon de l'habitat et de l'auto, fête de la musique, feux de la
Saint-Jean ou encore galas de fin d'année pour les associations sportives.
Mais retenez surtout cette date : mardi 19 juin. Mon équipe et moi-même
viendrons à votre rencontre pour vous parler de deux sujets : le service du
Cypriote (bus gratuit de la Ville) et la Maison des arts martiaux et des sports de
combat. Nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes à 20h.

Juin est enfin le mois de la traditionnelle remise des Trophées de l'Union
Sportive Crépynoise (USC). L'USC justement. Découvrez, dans ce numéro,
toute son histoire. Créée il y a 77 ans, elle regroupe l'ensemble des
clubs sportifs de la Ville et compte aujourd'hui plus de 3 900 licenciés.
À sa tête, un nouveau président, Pierre-Marie Jumeaucourt. Son objectif :
redynamiser l'action de l'USC. Souhaitons-lui la réussite dans ses nouvelles
fonctions.

Je ne pouvais achever cet édito sans vous inviter à lire l'article émouvant
sur le docteur Michel Dupuy, maire de Crépy-en-Valois pendant 42 ans.
Dévoué, il fut celui qui me demanda, il y a 35 ans de cela, de rejoindre
l'équipe municipale. Je garde de lui un souvenir ému d'un homme
profondément attaché à sa Ville et à ses habitants.

Bon mois de juin à tous et bonne lecture.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois

Téléphone : 03 44 59 44 44

Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle

Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Mélanie Ozeray

Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud

Crédits photos : Mairie de Crépy-en-Valois, S. Larose, Veolia, Artchimid

Impression : Moissons Dépôt légal : Juin 2018. Tirage : 8500 exemplaires.

FESTIVAL DES LIVRES & VOUS Du mercredi 11 au mercredi 18 avril



ÉCOLE GASTON RAMON Mardi 15 mai



PARLONS-EN ! Jeudi 3 mai

DES LIVRES & VOUS

1 Pour sa 20^{ème} édition, le festival
Des Livres & Vous n'a eu de cesse de
vous conter de belles histoires, du
mercredi 11 au mercredi 18 avril, à la
salle Bernard-Kindraich. Entre ateliers
créatifs, expositions des écoles du Valois,
spectacles de danse contemporaine ou
musique classique, pièce de théâtre et
dédicaces d'auteurs... Le festival a une
nouvelle fois fait découvrir différents
univers littéraires.

ÉCOLE GASTON RAMON

2 C'est grâce au service Environnement
de la Ville que les élèves de l'école
Gaston Ramon se sont intéressés à la
vie des insectes qui peuplent nos régions,
à leur rôle et à leurs besoins. Un travail
ponctué par la construction d'un hôtel
à insectes qu'ils ont scellé, le mardi 15
mai, dans l'enceinte de l'établissement
scolaire. Un projet à la fois amusant,
intéressant et bon pour l'environnement.

PARLONS-EN !

3 Le jeudi 3 mai, Bruno Fortier,
Maire de Crépy-en-Valois, et son
équipe, sont, une nouvelle fois,
venus à votre rencontre lors de la
soirée-conférence *Parlons-en !* pour vous
présenter le budget 2018 de la Ville.
Bruno Fortier est revenu sur la priorité
de la Municipalité : le désendettement
de la Ville pour faire perdurer les
investissements. Il a également répondu
à toutes vos questions. Le budget a fait
l'objet d'un dossier spécial dans le Crépy
Mag & Infos de mai.

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

INSTANTANÉS



JALIX MANAGE LES SYSTÈMES D'INFORMATION

À peine la porte s'ouvre que le ton est donné : c'est dans une ambiance « star-up » que les salariés de Jalix s'affairent. C'est dans le quartier de Bouillant que se cache cette PME montante. Dans les bureaux c'est l'effervescence. Alors que dans la pièce d'à côté on parle anglais en vidéoconférence avec Dubaï pour un projet d'implémentation, Cédric Ternois, président de Jalix, présente son entreprise : « Nous avons 2 métiers autour de l'informatique : conseiller en Systèmes d'Information (SI) et intégrateur de solutions informatiques. Étant donné que l'on cible les PME ou les filiales de grands groupes, nous avons volontairement souhaité garder cette double casquette qui nous permet d'effectuer un service sur-mesure. Nous privilégions deux domaines de compétences. Le premier est la gestion des infrastructures, via l'infogérance ou l'intégration. C'est-à-dire que nous faisons en sorte que la base du système d'information fonctionne correctement en agissant sur les serveurs, les postes de travail, l'hébergement ou la messagerie. Nos techniciens travaillent sur site ou à distance, d'autant que beaucoup d'entreprises ont fait le choix d'externaliser leur SI par le biais du Cloud Computing. Le deuxième est axé sur les solutions métiers avec notamment la gestion de la relation client appelée CRM (Customer Relationship Management) pour lequel nous sommes exclusivement partenaire Microsoft, les solutions de gestion d'entreprise appelées ERP (Enterprise Resource Planning) pour tout ce qui concerne, par exemple, la facturation, la logistique ou les achats ainsi que le reporting. Sur ce dernier volet, nous travaillons exclusivement avec une solution très simple d'utilisation qui s'intègre à n'importe quel ERP. Il s'agit de MyReport créé par un éditeur français Report One ». C'est pour faire perdurer sa croissance et s'appuyer sur sa forte expertise en la matière que, cette année, l'entreprise poursuit son développement en s'appuyant sur deux axes : la Business

Intelligence et l'infogérance. Sur un marché fortement concurrentiel, Jalix a su conquérir et fidéliser ses clients « en proposant une véritable Direction des Systèmes d'Information déportée incluant du conseil proactif et un engagement de service fort ».

Jalix compte 13 salariés au service de 40 clients actifs, parmi lesquels des grands noms comme Néopost, Voyages-sncf, Endemol, Deezer ou l'ARCEP. Une belle réussite quand on sait que l'aventure Jalix a débuté en 2006. « Alors responsable des Systèmes d'Information chez DATEM Solutions, je songeais à un projet d'entrepreneuriat quand l'un de mes anciens contacts de chez Dometic m'a demandé de l'aide pour déployer son ERP au Royaume-Uni. Ce fut l'opportunité de créer Jalix. Dometic est d'ailleurs aujourd'hui notre client historique. L'aventure a ainsi débuté le 1^{er} avril 2006 à Chantilly, avec Laurent Buisson, mon associé. Nous avons ensuite

fait escale à Nanteuil-le-Haudouin pour finalement nous installer à Crépy-en-Valois en 2011. On cherchait à déménager dans la région, nos salariés habitant le Valois. On s'est très vite tournés vers Crépy-en-Valois. Et ce, pour deux raisons. La proximité avec Paris et l'aéroport

Paris-Charles-de-Gaulle et le dynamisme de la Ville avec ses nombreuses commodités comme les banques, les commerces, le cinéma. Même si nous commençons à être à l'étroit et que nos principaux clients sont basés en Île-de-France, je souhaite que Jalix France reste à Crépy-en-Valois. Avec des ambitions à l'international, Crépy-en-Valois reste une place stratégique ». Cédric Ternois ne compte pas en rester là. Jalix est déjà implanté à Lausanne depuis 2 ans. Avec de plus en plus de clients internationaux, Cédric Ternois souhaite aussi ouvrir un nouveau bureau à Genève. Avec un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros et une croissance d'environ 15 à 20 % par an, l'aventure Jalix ne fait que commencer ! Affaire à suivre...

« Notre croissance s'accélère. Notre objectif est de passer de 13 salariés à 30 d'ici 3 ans »

Cédric Ternois.

En chiffres

22 millions de chiffre d'affaires
3 associés - 13 salariés - 40 clients actifs
15% à 20% de croissance par an

REJOIGNEZ UNE ÉQUIPE À TAILLE HUMAINE !

Dans le cadre du développement de ses activités d'infogérance, Jalix recherche plusieurs techniciens support informatique au poste de Technicien système et réseau. Adressez votre candidature par mail à cedric.ternois@jalix-services.com

COLLECTE MÉCANISÉE DES DÉCHETS NOUVELLES CONSIGNES POUR LE RAMASSAGE

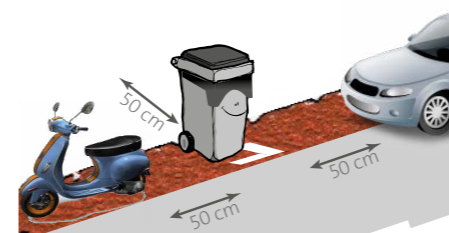
Dès le lundi 4 juin, la collecte de vos déchets ménagers sera mécanisée ! Pour cela, de nouveaux bacs gris et jaunes avec collerette vous ont été remis. Un service innovant mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV). Pour assurer son bon fonctionnement, quelques gestes simples doivent être adoptés.

Seuls les nouveaux bacs seront collectés, si présentés selon les consignes énoncées.

COMMENT BIEN POSITIONNER SES BACS ?

- 1/ Respectez le marquage au sol. Placez votre bac en parallèle de la chaussée, la poignée tournée vers les habitations.
- 2/ Éloignez votre bac de tout obstacle.
- 3/ Mettez les déchets dans les bacs. Ne laissez pas de déchets à côté, ni déborder de votre bac.

Certaines rues de la Ville sont pourvues d'un marquage au sol destiné à positionner vos poubelles. Si ce n'est pas encore votre cas, cela ne serait tarder. Il sera finalisé d'ici le mois de septembre. En attendant la finalisation des marquages, merci de positionner votre bac en face de votre domicile en respectant les autres consignes.



Les rues escarpées et / ou étroites ne sont pas en mesure d'accueillir les nouveaux camions bennes mécanisés. Pour connaître les rues concernées, rendez-vous sur le site internet de Crépy-en-Valois.

NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE

À compter du lundi 4 juin, un nouveau calendrier de collecte entre en vigueur. Ce dernier a été distribué dans les boîtes aux lettres. Il est également consultable sur le site internet de la CCPV (www.cc-paysdevalois.fr) ou de la Ville (www.crepyenvalois.fr).

POUR DES RUES PLUS PROPRES

Sortir et rentrer ses poubelles est une obligation mais aussi un geste citoyen. Nous vous rappelons que vos bacs doivent être sortis au plus tôt le matin du jour du ramassage et rentrés le plus rapidement possible après le passage du camion d'enlèvement - excepté pour les déchets de jardin qui doivent être sortis la veille au soir du ramassage. Au-delà de la pollution visuelle n'oubliez pas que la présence intempestive de vos poubelles constitue un obstacle contraignant pour les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite. Rentrer ses poubelles c'est donc aussi penser à la sécurité de chacun !

SACHONS-LE !

La Ville ne gère pas la collecte des déchets. C'est un service pris en charge à 100% par la CCPV. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la CCPV, rubrique « Gestion des déchets » (www.cc-paysdevalois.fr).

DES QUESTIONS ?

Contactez le service Environnement - Déchets de la CCPV par téléphone au 03 44 88 30 91 ou par mail environnement@cc-paysdevalois.fr

PARLONS-EN !

MARDI 19 JUIN À 20H

Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois, et son équipe, viendront à votre rencontre pour vous parler de 2 sujets chers à la Municipalité : le Cypré et la future Maison des arts martiaux et des sports de combat. Venez poser vos questions !

À la salle des fêtes.

FEUX DE LA SAINT-JEAN

CRÉPY S'EMBRASE !

La Ville remet ça ! Le traditionnel feu de la Saint-Jean s'embrase au parc Sainte-Agathe, le vendredi 22 juin.

Au programme :

- 20h : ouverture des portes.
 - 21h : concert de musique pop rock.
 - 22h30 : animation jongleur de feu.
 - 22h45 : embrasement du feu de joie sur les rythmes de Fashion DJ.
- Restauration possible sur place. Vous pourrez également profiter d'un stand de confiseries, barbes à papa et pop-corn et d'un petit manège pour les enfants

Une belle soirée en perspective pour toute la famille !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

PARTEZ L'ESPRIT LÉGER

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ? Vous pouvez demander à la Police municipale d'assurer sa surveillance dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances qui sera mise en place du vendredi 15 juin au samedi 15 septembre. Les agents municipaux assurent, dans le cadre de leurs missions habituelles et patrouilles, des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce durant votre absence.

Comment s'inscrire ? Totalement gratuit, il suffit de télécharger le formulaire sur le site de la Ville (www.crepyenvalois.fr) et de le déposer à la Police municipale.

Pensez à vous inscrire 5 jours avant votre départ.

LE SPORT CRÉPYNOIS EN DEUIL

Deux personnalités crépynoises se sont éteintes, Jean-Pierre Limonier et Claude Commère. Tous deux avait un point commun : la transmission de leur passion aux jeunes générations. Nous souhaitons leur rendre un dernier hommage au travers de ces quelques lignes.

Claude Commère : un boxeur au grand cœur

Décédé à l'âge de 86 ans, Claude Commère, président du Boxing Club de Crépy-en-Valois a consacré 64 ans de sa vie au club. Il passera d'ailleurs de nombreuses heures à former de futurs champions. Il fut médaillé d'or de la Fédération Française de Boxe pour son implication et son dévouement sans limite dans « son » sport. On lui doit, entre autres, l'organisation en 2013, à Crépy-en-Valois, des 16^{ème} et 8^{ème} de finale des Championnats de France de Boxe Amateurs.

Jean-Pierre Limonier : ancien directeur du service Sports-Jeunesse de la Ville et avant tout un féru de natation

Jean-Pierre Limonier était un sportif au service des autres. Que ce soit dans son rôle de directeur du service Sports-Jeunesse à la Mairie (entre 1998 et 2014) ou au sein du club de natation de la Ville, c'était un homme connu pour son dévouement qui répondait toujours présent. Au sein de la Ville, il participa notamment de la création de l'école municipale des sports ou de Crépy-Plage. Une fois en retraite, il décida de se consacrer à sa passion, la natation.

MICHEL DUPUY (1918-2001) : PRÈS D'UN DEMI-SIÈCLE CONSACRÉ À CRÉPY-EN-VALOIS



Michel Dupuy, un maire au milieu des habitants. Cliché pris à la fin des années 70, début des années 1980. Collection. Dan Maurice-Morcourt.

La commémoration de la fin de la Grande Guerre occupe tous les esprits en cette année 2018. Le centenaire de la Première Guerre mondiale, loin de fêter les grands chefs et les faits glorieux comme après le conflit, insiste surtout sur les effets catastrophiques de la guerre totale et la première hécatombe du XX^e siècle. À Crépy-en-Valois, la population est confrontée à plusieurs problèmes majeurs : les conséquences des nombreux bombardements allemands détruisant en particulier l'usine d'ameublement Clair, principal pourvoyeur d'emplois dans le canton de Crépy, l'évacuation des habitants devant la progression allemande au printemps et au début de l'été, les pénuries, la cherté de la vie et le deuil des disparus. L'administration de la commune s'en trouve fortement affectée. Gustave Chopinet, maire depuis 1888, meurt en décembre, quelque temps après la signature de l'armistice. Au cours de ce même mois, un enfant naît à Grandvilliers (Oise), le 21 décembre 1918 : Michel Dupuy. Près d'un demi-siècle seront consacrés au chef-lieu du Valois.

Né dans une famille républicaine, Michel Dupuy est le fils de Louis Georges Dupuy et de Julia Cécile Maria Leriche. Son grand père, Narcisse Dupuy (1846-1904), né également à Grandvilliers, a été conseiller d'arrondissement de 1895 à 1901, conseiller général de l'Oise de 1900 à 1904 et maire de Grandvilliers au cours de la même période. Son père était industriel et sa mère sans profession. Il prépare avec succès son baccalauréat à l'institut du Saint-Esprit à Beauvais et fait des études de médecine et de psychiatrie à Paris. Il effectue son service militaire en Gironde où il rencontre Marie-Yvette Chenu, native de Blasimon (situé à une vingtaine de kilomètres de Libourne). Ils se marient dans cette commune en juillet 1943. De cette union, naissent sept enfants. L'un d'entre eux meurt en bas-âge.

Plusieurs documents évoquent un rôle plutôt flatteur sous l'Occupation notamment en 1944. Marie-Yvette Chenu aurait avec son père « participé activement » à la Résistance et Michel Dupuy aurait soigné des blessés lors de la Libération. Dénoncé, il aurait échappé de peu avec son beau-père à une arrestation menée par la Gestapo en août 1944. Un document du Syndicat d'Initiative (actuel Office du tourisme du Pays de Valois), sans date, précise même que Michel Dupuy aurait été « condamné à mort le 16 août 1944 pour avoir donné des soins à un maquisard ». Tous ces éléments sont en cours de vérification ce qui explique l'emploi du conditionnel dans ce paragraphe.

Michel Dupuy s'installe à Crépy-en-Valois en 1946. Il y établit rapidement une « clientèle », facteur indispensable pour se lancer en politique (ce qui n'était pas son objectif d'après lui et ses proches). En avril-mai 1953, à la faveur d'un renouvellement général des municipalités, la liste conduite par Georges de Cornois, industriel renommé du Valois, bat celle du vieux maire sortant, Jean Vassal (1870-1953). Arrivé en tête des suffrages avec près de 50 % des suffrages exprimés et ce dès le premier tour (les conseillers municipaux étaient élus au scrutin de liste mais nominativement en fonction du

nombre de voix obtenues), Michel Dupuy est élu maire le 7 mai 1953 après le second tour des élections municipales. Le jeune médecin (il a alors 34 ans), qui pensait occuper le siège mayoral « provisoirement », entre dans un long exercice du pouvoir municipal. Michel Dupuy réalise en effet sept mandats à la tête de l'administration communale. En juillet de la même année, il tente sans succès de se faire élire comme conseiller général du canton de Crépy-en-Valois suite au décès de Jean Vassal. Opiniâtre, il obtient le siège convoité en 1961, qu'il conserve jusqu'en mars 1979. Il devient très rapidement vice-président du Conseil général de l'Oise (1964) et devient même président de l'assemblée départementale en 1978 après le décès de son prédécesseur, François Bénard. Devenu conseiller régional en 1978, Michel Dupuy est, malgré un parcours exemplaire, battu par le jeune communiste Gilles Masure (1946-2014), alors figure montante de la gauche crépynoise.

Sous ses différents mandats, la ville de Crépy-en-Valois a connu une croissance exceptionnelle passant de 5 500 habitants à plus de 14 000 habitants. L'urbanisation s'est également traduite par une extension remarquable de la surface bâtie car en 1953, la cité de l'Archerie était encore contenue principalement dans son enceinte médiévale, dans le quartier Pasteur (appelé avant 1914, les Coquetiers) et le long des principales voies de communication (avenues de Senlis, Levallois-Perret, Sadi-Carnot). De nouveaux quartiers, en grande partie accompagnés de nombreux logements sociaux (1 500 au total), ont vu le jour. Une zone industrielle a été développée le long de la rue de Soissons avec l'usine Poclair en point d'orgue dans les années 1960, devenant le principal employeur de la ville avec plus de 1 250 salariés à son apogée. Ce dynamisme s'est poursuivi dans les années 1980 avec la création d'une nouvelle zone d'activités de 130 hectares en direction du bois de Tillet. Ainsi Michel Dupuy a contribué activement à deux nouveaux cycles économiques de notre ville marqués par l'industrie mécanique d'abord puis par celle de la logistique, cycle d'ailleurs qui se poursuit aujourd'hui.



Cette photographie a été prise le jour de l'inauguration du parc Sainte-Agathe par le nouveau maire de Crépy-en-Valois, Michel Dupuy (au centre du cliché). Le terrain de 2 hectares avait été acheté juste avant la Seconde Guerre mondiale et tardait après la Libération à être livré au public. Ouvrir ce parc aux Crépynois.e.s, c'était comme une promesse de campagne tenue alors que « dans le même temps » Jean Vassal, maire sortant, venait de décéder (27 mai 1953). Cliché pris le 31 mai 1953. Collection Brigitte Walle-Tondeur.

► Dans un témoignage émouvant (Crépy-Infos, avril 2001), la première adjointe au maire, Réjane Estier, rend compte de son admiration pour Michel Dupuy, le médecin qui ne comptait pas ses heures tout en assurant ses fonctions municipales et départementales, se rendant à ses débuts à bicyclette chez ses patients. Incontestablement, l'homme a su construire un attachement durable avec ses administrés pouvant être perçu par certains comme une forme de « paternalisme ». Michel Dupuy a été certes un maire aménageur mais il rappelait sans cesse que les réalisations municipales n'avaient de sens que parce qu'elles permettaient la prospérité et le rayonnement de la ville. Ainsi, motivé par ses convictions européennes, il a mis en place dès 1957, année du Traité de Rome, de nombreux échanges réalisés dans le

cadre de plusieurs jumelages : Antoing (Belgique), Zell-Mosel (Allemagne) et Gerrads Cross (Grande-Bretagne). Enfin, sa longue expérience mayorale fut meurtrière par la disparition de 44 enfants lors d'un accident de car à Beaune le 31 juillet 1982. Ils reposent désormais dans le cimetière d'Hazemont. Entre joies et peines, tels ont été ses 42 ans à la tête de la mairie de Crépy-en-Valois.

Eric Dancoisne, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois.

Pour aller plus loin :

Michel Dupuy, 42 ans d'une vie, 1995 ; Jean-Marie Tomasini, Crépy-en-Valois, 1000 ans d'histoire, Sauvegarde du Vieux Crépy, 2014 ; Marie-Thérèse Le Guen, Autour de Saint-Thomas, Histoires du Valois 2017, SHAV ; Eric Dancoisne, Jean Vassal (1870-1953), député-maire de Crépy-en-Valois, Société d'Histoire moderne et contemporaine de Compiègne, 2008 ; Dictionnaire des élus de Picardie, L'Oise, Editions Encrage, 2007 ; Crépy-Infos.

La Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois organisera une exposition en 2019 qui sera consacrée à Michel Dupuy. Pour cela, la SHAV fait appel à toutes les personnes qui disposeraient de documents (circulaires électorales, discours, lettres, dédicaces de livres, papiers administratifs, photos, etc). Elle reçoit également tous les témoignages de loin ou de près liés à l'ancien maire de Crépy-en-Valois.

Contact : Éric Dancoisne, 06 15 10 07 22 ou eric.dancoisne@free.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

UNE SOIRÉE RYTHMÉE

Le 21 juin c'est l'été mais c'est aussi, et surtout, la Fête de la musique. Rock n'roll, musique classique, soul ou zouk, venez flâner dans les rues de la Ville au rythme de la musique. Il y en aura pour tous les goûts. Dès 20h, de nombreux groupes investiront les rues Charles de Gaulle, Nationale et Thiers. De quoi faire de jolies découvertes musicales.

MUSÉE DE L'ARCHERIE

LE PLEINS D'ANIMATIONS

La saison culturelle bat son plein au Musée ! Ne manquez pas ses prochains rendez-vous.

ATELIERS DE PRINTEMPS

Dans le cadre de l'exposition *Voyages Célestes*, les enfants de 7 à 11 ans sont invités à participer aux ateliers de printemps « Sacrés couleurs ».

Au programme : un parcours ludique dans les salles et les parcs du Musée et suivie d'une animation créative. De quoi apprendre tout en s'amusant.

Les mercredis 6 et 13 juin de 14h à 15h30.
Inscription gratuite et obligatoire
au 03 44 59 21 97.

CONTES ET HISTOIRES

Les conteuses de la Médiathèque et de la mjc centre social ainsi que l'école de musique Erik Satie vous feront voyager en vous accueillant au Musée. Rendez-vous les mercredis 6 et 13 juin, pour les *Bébés lecteurs* à 10h30 et *l'Heure du conte* à 16h.

Animations gratuites. Entrée libre sans réservation.

CONFÉRENCE

Dans le cadre de *Les Jeudis du Musée*, Thomas Lequeu tiendra une conférence sur *George Desvallières et l'art sacré, le tournant de la Grande Guerre*.

Jeudi 14 juin de 19h à 20h. Entrée libre et gratuite.



DOSSIER

LA ZONE COMMERCIALE SORT DE TERRE

C'est un projet d'envergure qui se concrétise pour la Ville de Crépy-en-Valois, après un travail de longue haleine mené par la Municipalité. Le mardi 17 avril 2018, Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois, Benoît Haquin, Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois et Boudjema Naidji, Directeur de Holfidis Asset Management, promoteur immobilier du projet, ont symboliquement scellé la première pierre de la zone commerciale de Crépy-en-Valois. Un événement majeur pour la Ville qui voit naître 5 360 m² de surface de vente consacrées à l'équipement de la maison et de la personne. Une très bonne nouvelle pour l'emploi et le dynamisme de la cité de l'archerie. Comment le projet a-t-il vu le jour ? Quels sont ses atouts ? Quelles enseignes seront présentes ? Décryptage.

UN PROJET PENSÉ DANS SA GLOBALITÉ

Il y a seulement 6 mois que le chantier a débuté et les premières boutiques ouvriront déjà leurs portes cet été. Une rapidité d'action qui résulte de la ténacité de vos élus. « Nous devons faire en sorte de retenir les consommateurs dans notre Ville en étoffant l'offre commerciale », explique Claude Legouy, adjoint au Maire en charge des Finances, Affaires économiques, PME - PMI - Artisanat - Commerces. Lutter contre l'exode commercial, oui ! Mais pas à n'importe quel prix. Vos élus ont volontairement écarté les enseignes alimentaires (restauration et grande surface alimentaire) et les enseignes présentes en cœur de ville. Une priorité imposée au promoteur.

« Les futures enseignes présentes ne sont pas là au hasard. L'offre commerciale est complémentaire à celle déjà présente à Crépy-en-Valois. L'implantation des enseignes résulte d'études de marché sur les besoins d'équipement des Crépynois. La zone commerciale sera moteur dans le dynamisme de la Ville attirant aussi les habitants des communes alentours » précise Claude Legouy. « Cette phase commerciale vient renforcer une offre déjà développée sur le secteur, et son accès facilité à partir de la RN2 est un atout pour élargir au maximum la zone de chalandise. Les terrains figuraient sur le Plan Local d'Urbanisme depuis la dernière révision qui date de 2007 », explique Murielle Wolski, adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme - Agenda 21 - Environnement. « Par ailleurs, les enseignes ont bien compris la dynamique de notre Ville et celle des communes du Pays de Valois. Elles s'installent dans des zones dotées d'un réel potentiel de développement de leurs chiffres d'affaires. C'est un signe de confiance qui est envoyé ».

L'impact pour l'économie locale sera conséquent. « Pourquoi faire 30 km si on peut trouver ce que l'on cherche à moins de 10 ? Une hausse de fréquentation de la Ville est attendue grâce à la zone commerciale. Sans oublier que la zone commerciale c'est 55 emplois directs », ajoute Claude Legouy. Le rayonnement économique local, point crucial, a également été pris en compte. La Ville a d'ailleurs choisi un promoteur immobilier qui s'engageait à privilégier les entreprises de bâtiments du territoire pour mener à bien le chantier.

De plus, les centres commerciaux se démarquent aussi par leur design. « C'est une réalité, le commerce physique fait face à la concurrence du web pour attirer les consommateurs les centres commerciaux doivent se différencier. Cela passe par l'offre commerciale en adéquation avec les besoins des habitants mais aussi par son architecture. C'est pourquoi le projet devait aussi être attrayant visuellement », explique Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois. Respect de l'environnement et traitement paysagé étaient primordiaux. C'est pour cela que l'installation d'un bardage bois et d'une toiture végétalisée a été privilégiée.

Un projet d'agrandissement est souhaité pour 2019. D'une superficie quasiment équivalente, l'objectif serait d'accueillir 5 à 6 enseignes afin d'étendre l'offre commerciale sur l'ameublement, la décoration et l'équipement de la maison. Vos élus travaillent sur ce nouveau projet en étroite collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Valois qui, depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, détient désormais la compétence développement économique du Valois.

GENÈSE DE LA ZONE COMMERCIALE

Après plusieurs autres projets qui n'ont pu aboutir, en 2016, la Municipalité fait confiance à Holfidis Asset Management, promoteur immobilier commercial, pour l'aménagement de sa future zone commerciale. Un dossier pour la création d'une zone commerciale de 5 360 m² de surface de vente est déposé en mai 2017 auprès de la Commission départementale d'aménagement commercial. La demande est validée et la promesse de vente des terrains est signée en juillet 2017. Les travaux débutent en janvier 2018.

UNE OFFRE COMMERCIALE PLURIELLE

Pour tous, pour tous les goûts et à tous les prix ! Sports, vêtements pour toute la famille, ameublements, électroménagers, loisirs numériques... La zone commerciale de la Ville comptera 7 boutiques. Des enseignes de notoriété nationale et / ou internationale, connues et reconnues des Crépynois. Parmi elles, Chauss'Expo, déjà implantée à Crépy-en-Valois. La boutique a souhaité déménager pour profiter de la dynamique commerciale impulsée par le regroupement des enseignes. Les six autres enseignes, totalement inédites à Crépy-en-Valois, offriront un plus large choix aux Crépynois pour effectuer leurs achats. Zoom sur ce qui vous attend.



GIFI

Très connu sous « GiFi des idées de génies ! », GiFi est l'enseigne leader en France spécialisée dans l'équipement de la maison et de la famille. Vous y trouverez des produits tendance à bon rapport qualité / prix : meubles de rangement, linges de maison, vaisselle, décoration d'intérieur et d'extérieur... L'enseigne, qui bénéficie d'un fort dynamisme commercial, poursuit son expansion, avec l'objectif d'atteindre un parc de 1 000 magasins et un effectif de 10 000 collaborateurs à l'horizon 2027. www.gifi.fr/

SPORT 2000

Avec ses 450 magasins, l'enseigne multisport Sport 2000 fait aujourd'hui partie des acteurs référents du marché du sport et des loisirs en France. Vous y trouverez des articles de grandes marques autour des univers suivants : Football / Sport collectifs - Running - Fitness / Training - Mode - Outdoor - Natation / Sports d'eau - Cyclisme. www.sport2000.fr

CHAUSS'EXPO

En 1815, Jean-Antoine Desmazières-Drino donne naissance à l'entreprise en reprenant un fonds de commerce en bonneterie le 'Bas Rouge' à Lille. 200 ans après, Chauss'expo distribue des chaussures à travers 200 magasins en France. <http://www.chaussexpo.fr/>

ACTION

En France, après seulement 5 ans de présence, le « hard-discounter » gère déjà 336 magasins. Vous pourrez y retrouver des articles de marque à prix cassés : déco, papeterie, soins pour le corps, meubles de jardin... www.action.com/fr

SAJOU

Sajou est une enseigne spécialisée de jeux et jouets en France qui compte aujourd'hui 31 magasins. Vous y trouverez les « best-sellers » des cours de récréation. Des animations en magasin, des jeux-concours, des tests de jeux sont organisés toute l'année pour faire le bonheur des enfants et des parents. www.sajou.fr

ZEEMAN

Zeeman est spécialiste du prêt-à-porter pour toute la famille et du linge de maison à petits prix. L'enseigne hollandaise a été élue, pour la deuxième année consécutive, meilleure chaîne de magasins en France dans la catégorie enfant. www.zeeman.com/fr/

DARTY

Avec déjà 140 ouvertures de magasins franchisés partout en France, l'enseigne confirme son objectif d'apporter aux 30% de Français qui n'ont pas de magasin Darty à proximité de chez eux (soit à moins de 30 minutes en voiture) une nouvelle façon de bénéficier de l'offre, du prix et des services de l'enseigne dans le respect du « Contrat de Confiance ». Vous pourrez y trouver tous les produits et accessoires pour la maison en électroménager, image, son, multimédia et téléphonie. www.darty.com

« L'objectif est de permettre aux Crépynois d'effectuer une plus grande partie de leurs achats au sein même de Crépy-en-Valois. L'arrivée de la zone commerciale va renforcer l'attractivité économique de la Ville. Un nouvel élan qui profitera à l'ensemble des commerces de la Ville et au tourisme. »

Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois.

5 360 m²
de surface de vente

INTERVIEW

Boudjema Naidji, Directeur de Holfidis Asset Management, promoteur immobilier en charge de la programmation commerciale de la zone commerciale crépynoise, nous délivre son expertise sur le projet. L'occasion aussi d'en savoir plus sur ce métier assez méconnu.

QUEL POTENTIEL POUR LA ZONE COMMERCIALE CRÉPYNOISE ?

Le succès sera au rendez-vous pour deux raisons majeures.

Premièrement, grâce à la structure démographique de la Ville composée d'une population active en possession d'un pouvoir d'achat intéressant.

Deuxièmement, le sous-équipement commercial auquel fait face Crépy-en-Valois, mesuré par ce que l'on appelle la densité commerciale (nombre de mètre carré par spécialisation par 1 000 habitants). Le sous-équipement commercial perd son sens si la Ville est en périphérie d'une très grande métropole. En l'occurrence à Crépy-en-Valois ce n'est pas le cas puisque les équipements commerciaux sont tous à plus de 30 minutes. Aujourd'hui l'évasion commerciale sur le créneau de l'équipement de la maison et de la personne est de 74 % à Crépy-en-Valois. L'offre commerciale de la nouvelle zone commerciale axée sur ce créneau répond au moins à 50 % des besoins commerciaux des Crépynois.

LES ENSEIGNES ONT-ELLES ÉTÉ SÉDUITES PAR LE PROJET DE LA ZONE COMMERCIALE DE CRÉPY-EN-VALOIS ?

Chez Holfidis Asset Management, nous ne contactons pas les enseignes en masse. L'étude de marché sectorielle réalisée en amont nous permet un ciblage très pointu par type d'enseignes. Nous faisons ce que l'on appelle du « one to one ». Nous consultons 2 ou 3 enseignes ciblées en fonction des besoins. Nous avons ainsi davantage une démarche de commerçant avant d'avoir une démarche de promoteur. Par exemple, de nombreux opticiens souhaitaient s'installer dans la zone commerciale. Cependant, étant donné l'abondance de l'offre à Crépy-en-Valois, il n'était pas envisageable d'ouvrir une nouvelle enseigne.



En chiffres

- ▶ 7 cellules commerciales d'une surface allant de 270 à 1 700 m²
- ▶ 217 places de stationnement
- ▶ 7 bornes de chargement pour véhicules électriques soit 14 places
- ▶ + de 157 arbres, les espaces verts représentant 19 % du terrain

À NOTER

La zone commerciale sera desservie par le réseau Cypré (le service de bus gratuit de la Ville).

NOUVEAUX CHALLENGES À L'USC !

Association emblématique de Crépy-en-Valois, l'Union Sportive Crépynoise (USC) est un peu le pivot des associations sportives de la Ville. Et ce, depuis 77 ans. À sa tête, Pierre-Marie Jumeaucourt souhaite, avec les membres du bureau, redynamiser l'action de l'USC. Son mot d'ordre : « On est plus intelligent à plusieurs que seul ». Rencontre.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je m'appelle Pierre-Marie Jumeaucourt, j'ai 52 ans et je suis devenu président de l'USC en février 2017. J'ai une bonne connaissance du milieu associatif puisque j'ai été trésorier de l'USC pendant 8 ans, 3 ans président de l'USC Football et même dirigeant du club pendant 20 ans.

QUEL EST LE RÔLE DE L'USC ?

L'USC fait le lien entre la mairie - élus et services municipaux - et les associations sportives adhérentes. De par la convention qui lie la Ville et l'USC, les associations adhérentes ont un accès gratuit aux installations sportives de la Ville. Dans ses missions, l'USC définit le pourcentage de subventions, allouées par la Municipalité, qui sera versé aux différents clubs membres. Cette décision, résultat d'un calcul mathématique qui garantit l'équité, est votée. Ainsi, tout le monde est traité de la même façon. De plus, avec les nouveaux membres du bureau, nous souhaitons que l'USC soit moteur dans les échanges entre les associations.

EN QUELLE ANNÉE A ÉTÉ CRÉÉE L'USC ?

En 1941. À l'époque il n'y avait qu'une dizaine de sections sportives. Aujourd'hui l'USC compte 28 clubs : aikido, automobile, football, plongée, natation, rugby, tennis, cyclotourisme, gymnastique... Pour une commune de plus de 15 000 habitants le choix est très vaste. Un véritable succès qui s'explique par plusieurs raisons. L'action de l'USC qui perdure. L'accès facilité aux infrastructures grâce à la Ville. Mais aussi, à nos jeunes qui se mobilisent

pour la pratique sportive, sans oublier les bénévoles qui s'engagent au quotidien, bien entendu.

QUELLES SONT AUJOURD'HUI LES AMBITIONS DE L'USC ?

Le nouveau bureau a pour objectif de redynamiser l'USC qui est une « vieille dame » tout de même. Pour cela, nous avons élaboré diverses commissions, auxquelles les clubs participent, pour envisager les évolutions possibles de l'USC. Notre objectif est double. Tout d'abord, faire en sorte que l'USC soit davantage partie prenante dans la vie de la Ville. De part les nombreuses manifestations organisées et le nombre d'adhérents, les associations sportives sont réellement actrices dans l'animation de Crépy-en-Valois et porteuses de valeurs positives. Elles jouent un rôle social important, notamment auprès des jeunes, et grâce à l'action des bénévoles.

Ensuite, nous souhaitons offrir aux clubs la possibilité d'échanger davantage entre eux notamment sur les bonnes pratiques à mettre en place et / ou les problématiques rencontrées. Nous voulons amener les associations à réfléchir collectivement. Aussi, je vais à la rencontre de toutes les associations, une par une, pour comprendre leur fonctionnement : la population qui pratique le sport, leurs besoins en équipement, leur relation avec les autres associations, leur relation avec la Municipalité et leurs obligations vis-à-vis des différentes fédérations sportives. Ce travail engagé depuis plusieurs semaines va nous permettre de mieux les représenter et nous aider à faire reconnaître le rôle social des associations sportives.



En chiffres

- ▶ 28 associations sportives
- ▶ 3 993 licenciés
- ▶ 35 % ont moins de 13 ans
- ▶ 17,2 % ont entre 14 et 17 ans
- ▶ 47,7 % ont plus de 18 ans

REMISE DES TROPHÉES DE L'USC VENDREDI 29 JUIN / 19H

Comme chaque année, la Ville de Crépy-en-Valois remettra les récompenses aux clubs et aux sportifs qui ont brillé par leurs performances durant l'année. Cette soirée sera l'occasion pour tous de clôturer la saison de manière festive et conviviale et de féliciter nos champions. Rendez-vous le vendredi 29 juin à la salle des fêtes à partir de 19h.



LE SPORT EN FÊTE !



Le mois de juin est l'occasion pour les associations sportives crépynoises de faire le bilan et de vous présenter l'étendue du travail effectué durant l'année. Compétitions et galas de fin d'année viennent clore en beauté cette année d'efforts et de dépassement de soi. Suivez le guide...

GALA DE L'ESPOIR GYMNIQUE DU VALOIS

L'Espoir Gymnique du Valois vous donne rendez-vous le samedi 16 juin de 13h30 à 18h à la salle Marcel-Quentin. Les gymnastes se sont entraînés toute l'année pour vous proposer un spectacle à couper le souffle.

GALA DE L'USINE À DANSES

Les 20 ans de l'association seront à l'honneur avec comme thématique 1988 - 2018 : 20 ans. Élèves et professeurs se sont surpassés pour proposer un spectacle à la hauteur de cette année d'anniversaire symbolique. Rendez-vous à la salle Marcel-Quentin les samedi 30 juin (19h) et dimanche 1^{er} juillet (14h) pour les applaudir.

Tarifs : gratuit pour les enfants de moins de 6 ans / 3 € pour les enfants et adolescents de 6 à 17 ans / 5 € pour les adultes.

COUPE DE L'OISE DE HANDBALL

L'USC Handball accueillera les clubs du département, toutes catégories confondues, pour jouer la finale de l'ensemble des Coupes de l'Oise. Venez encourager les joueurs les samedi 9 (de 13h à 22h) et dimanche 10 juin (de 9h30 à 17h), à la salle Marcel-Quentin.

Entrée libre et gratuite.

BMX EN SEMI-NOCTURNE

Le terrain de BMX sera en fête le samedi 30 juin. De 14h à minuit plusieurs courses de tout niveau se succéderont. Du grand frisson en perspective.

Entrée libre.

RANDONNÉE DU VALOIS

L'association CycloTourisme invite cyclistes, randonneurs et vététistes à chausser leurs baskets le dimanche 10 juin. De 7h30 à 12h30, c'est une matinée qui offre plusieurs parcours à pied ou à vélo.

Au programme :

- Cyclo route : 36, 76 ou 97 km.

- VTT : 24 ou 56 km.

- Marche à pied : 12 ou 15 km.

Ouvert à tous.

Renseignements au 06 19 28 97 39.

JOURNÉE OMNISPORTS DE LA CVRS

Le Club Valoisien de la Retraite Sportive propose une rencontre interclubs avec les membres de la Fédération Française de la Retraite Sportive le mercredi 13 juin. Plusieurs animations seront proposées parmi lesquelles la danse, le tennis de table, le tai-chi, le palet breton, ou les boules. Une journée placée sous le signe de la convivialité avec un pot de l'amitié.

SALONS DE L'HABITAT ET DE L'AUTO

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUIN

Le Rotary Club organise la 9^{ème} édition du salon de l'habitat.

Constructeurs, professionnels de la rénovation et de l'isolation...

De nombreux professionnels de la maison accompagneront les visiteurs dans leurs projets d'amélioration de leur habitation. Nouveauté : les pompiers seront présents pour sensibiliser aux accidents domestiques. Un rendez-vous annuel qui, pour la première fois, accueillera également la thématique de l'automobile. Vous pourrez ainsi découvrir quelques-uns des derniers modèles en vogue exposés à l'extérieur de la salle Bernard-Kindraich... 2 salons en un même lieu sur 2 jours !

Cette année, les fonds récoltés seront, en grande partie, reversés à La Bonne Ferme à Vaumoise. Un projet qui comporte trois volets : de la perma culture, de l'insertion professionnelle et du numérique.

Salle Bernard-Kindraich de 10h à 18h.

Entrée libre et gratuite.

BOURSE AUX ASSIETTES DE BOUQUET PROVINCIAL

SAMEDI 16 JUIN

Vous êtes platokaolinophile ? Cette après-midi est faite pour vous !

L'association des Amis du Musée de l'archerie et du Valois et l'équipe du Musée organisent la première bourse aux assiettes de bouquet provincial.

Vous possédez plusieurs exemplaires que vous aimeriez vendre ou échanger ? N'hésitez plus !

Vous souhaitez exposer ? Contactez le Musée de l'archerie au 03 44 59 21 97.

Entrée libre et gratuite.

37^{ÈME} FOIRE À LA BROCANTE

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

L'association pour la sauvegarde de l'abbaye Saint Arnoul organise dans

le cadre exceptionnel des rues du vieux Crépy sa traditionnelle Foire à la brocante de 8h à 18h. 1 800 mètres de promenade dans la ville médiévale et 250 brocanteurs pour satisfaire toutes vos quêtes.

Manifestation réservée aux particuliers, brocanteurs et antiquaires patentés (commerce d'animaux interdit). Tarif : 5 € le mètre linéaire au bénéfice de la restauration de l'abbaye Saint Arnoul.

Renseignements et réservations par téléphone au 03 44 59 09 74 ou par mail saint-arnoul.crepy@orange.fr

GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE C. LEGOUV

La Municipalité a décidé de relancer, pour un an, le dispositif d'État « FISAC » pour soutenir le commerce de proximité. Qu'est-ce que le FISAC ? C'est une aide financière directe mise à la disposition des commerçants, artisans et prestataires de services. Les dépenses doivent être liées à la sécurisation des entreprises et à l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Le montant des dépenses éligibles est compris entre 1 000 € HT et 50 000 € HT ventilé de la façon suivante : 40 % pour les travaux de rénovation et de modernisation, 60 % pour les travaux d'accessibilité. En cette période de crise des centres-villes français, qui se dissolvent depuis une trentaine d'années, le FISAC est une aide substantielle à notre commerce local. Malheureusement, la mise en place du dossier est peut-être un frein aux éventuelles demandes. Ce qui est regrettable car une aide à la constitution du dossier est proposée par les agents de la Ville. C'est peut-être aussi la cause du manque d'adhésion à cette subvention de la part de nos commerçants. L'action se terminera le 20 avril 2019, il est encore temps.

Les élus du groupe Bruno Fortier À Crépy, notre parti c'est vous.**GROUPE ARNAUD FOUBERT**

TEXTE DE A. FOUBERT

La gestion municipale est avant tout une aventure humaine : des femmes et des hommes au service d'autres.

Disparu en Avril, Jean Pierre Limonier en est la parfaite illustration, et un exemple emblématique.

Il fut un homme passionné qui ne comptait ni ses heures ni ses efforts pour satisfaire nos concitoyens. Toujours disponible, le jour, la nuit, le dimanche et les jours fériés, au moindre souci, il arrivait souriant avec la solution à vos problèmes.

Disons adieu à un grand monsieur, un homme plein d'énergie positive, un homme bienveillant et attentif aux autres. Le sport perd un nageur de haut niveau, un entraîneur de talent, un directeur des sports passionné, un amateur de compétitions, et un éducateur conscient de la nécessité de la passation de connaissances.

Nous lui devons aussi beaucoup : la direction des sports, la plage l'été, la patinoire de Noel, l'intervention des éducateurs sportifs dans

Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

les écoles, l'école municipale des sports, les courses cyclistes dans notre ville, les aires de jeu dans les quartiers comme le skate-park, les spectaculaires remises des prix aux sportifs, et bien d'autres choses encore.

Jean Pierre Limonier nous a quitté trop tôt mais restera à jamais dans nos cœurs.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem**GROUPE JÉRÔME FURET**

TEXTE DE J. FURET

Le dossier lié à la vente de l'ancienne trésorerie avance. Nous estimons que ce bâtiment vaut bien plus que 560 000 €. Pourtant, c'est à ce prix que le maire, Bruno Fortier, voulait céder cet ensemble à un promoteur immobilier. Mis en minorité au moment du vote, le premier magistrat a malgré tout tenté de repasser ce dossier – aux mêmes conditions - lors du conseil du 28 mars. Mais devant le tollé général, Bruno Fortier n'eut d'autre choix que de retirer ce point de l'ordre du jour.

Plusieurs élus, dont nous, ont alors accepté de participer à un groupe de travail. Nous nous sommes réunis le 25 avril. Des discussions, il ressort que le bien sera mis en vente au prix plancher de 600 000 euros. Nous avons également souhaité que la publicité de cette mise en vente se fasse par voie de presse, sur le site internet de la ville et par un affichage en mairie.

Un appel d'offres sera prochainement lancé. Les propositions seront classées en fonction de la qualité du projet, des éventuelles conditions suspensives et du prix proposé. Cette transparence nous paraît indispensable. On peut se demander pourquoi le maire a voulu emprunter une autre voie...

Le groupe des élus de gauche du « Meilleur pour Crépy »**GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR**

TEXTE DE JEAN-PAUL LETOURNEUR

J'ai observé, avant d'être élu, les erreurs commises en matière d'urbanisme. À Crépy-en-Valois, mettre la charrue devant les bœufs est une pratique courante à la Mairie. Absence de plan d'aménagement d'ensemble. Une urbanisation à la petite semaine, en fonction des opportunités. Un lotissement ici, pour satisfaire tel lotisseur,

un autre là, pour satisfaire tel propriétaire... Le résultat est désormais connu. Il n'existe plus d'emplacement pour créer une déviation, permettant entre autres, de relier la zone industrielle, évitant ainsi le passage gênant des camions. Quant à la déviation RN 31/RN2, deux obstacles majeurs se trouvent sur le secteur présumé de son passage : la décharge contrôlée et la station Butagaz. Telles sont, les conclusions du Conseil départemental et, notamment de la 2^{ème} commission où je siège.

Par ailleurs, notre ville est devenue une cité dortoir, obligeant une majorité de Crépynoises et de Crépynois, à rejoindre, chaque jour, Paris et ses environs. Le stationnement devient, par moment, très difficile. L'amende portée de 17 à 35 € par le gouvernement est une brimade faite aux automobilistes qui s'ajoute à celle du Président de la République, de rouler à 80 km à l'heure, à partir de juillet prochain.

Jean-Paul LETOURNEUR Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL, Conseiller municipal de Crépy-en-Valois**GROUPE MICHEL HOULLIER**

TEXTE DE M. HOULLIER

Nous avons assisté récemment à une concentration de motos sur les places de la République et du Jeu de Paume qui appelle quelques commentaires:

- Problèmes d'encadrement pour la circulation et la sécurité.

- Non prise en compte des réclamations des riverains qui s'étaient plaint l'an dernier auprès du Maire pour que l'on respecte l'accès à leur porte et portails.

- Aucune considération pour la tranquillité des riverains qui ont subi des nuisances sonores importantes.

Alors, bien sûr, cette manifestation en souvenirs du décès d'un jeune motard nous la comprenons et nous la partageons, mais encore une fois, pourquoi la faire dans le centre ville ? Il y a d'autres places à Crépy, dans la zone industrielle proche du bois de Tillet , elle aurait pu duré tout le week-end et n'aurait gêné personne.

N'est-ce pas un manque de respect pour les Crépynois qui ont pris le temps de se déplacer en Mairie et auxquels on fait espérer une réelle prise en compte de leurs demandes !

Décidément, ce n'est pas la première fois que des Crépynois viennent nous raconter que leur demandes n'ont pas été prise en compte; on a vraiment l'impression que cette équipe de majorité se moque bien de ces concitoyens et c'est bien dommage.

Michel Houllier (groupe en avant pour Crépy).SUIVEZ-NOUS :    **► RENDEZ-VOUS****9 JUIN À 10H MÉDIATHÈQUE**

Labo-écriture par Luc Alenvers.

Entrée gratuite sur inscription
au 03 44 87 92 53.**9 JUIN À 15H30 RESTAURANT COURTEPAILLE**

Café-philosophie sur le thème « Est-ce que jouer, c'est philosopher ? », par Nicole Lamiche et Andrée Poiré.

15 JUIN DE 10H À 13H30 MJC CENTRE SOCIALAtelier cuisine, avec l'épicerie solidaire Solepi.
Renseignement au 03 44 87 13 13.**16 JUIN À 10H30 MÉDIATHÈQUE**

Séance exceptionnelle des Bébés lecteurs.

Entrée libre et gratuite.

20 JUIN DE 15H À 17H RESTAURANT LE CENTURION

Cafés-mémoire@

par France Alzheimer Oise.
Entrée libre et gratuite.**HÔTEL DE VILLE**

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59
contact@crepyenvalois.fr

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d'identité uniquement)

Permanence d'un adjoint au maire chaque jour en mairie.

GENDARMERIE

Bureau ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 12h et de 15h à 18h les dimanches et jours fériés.

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 94 50 17.

9, avenue des Érables.

POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.

Mail : police@crepyenvalois.fr

Service objets trouvés.

60, bis rue de Soissons.

ÉTAT CIVIL**NAISSANCES**

Gabin GIRAUT

Flora-Louisa EKA

Margaux GAILLARD

Saran ALIPHON SINGH

Mahdiya BEKHTI

Eliott LE PIRONNEC ERCULISSE

Liz ETIENNE

Chloé BINDA LAWU

23 JUIN À 10H MÉDIATHÈQUE

Petit-déjeuner lecture.

Entrée libre et gratuite.

► ÉVÉNEMENTS**3 JUIN STADE GÉRARD DE Nerval**

Brocante de l'USC Plongée.

Inscription au 06 25 08 56 46.

3 JUIN À PARTIR DE 10H30 PARC SAINTE-AGATHE

Rockabilly Afternoon

Entrée libre et gratuite.

9 JUIN À PARTIR DE 14H ANGLE RUE DES FOSSÉS ET CHEMIN DE TERRIÈRE

Printemps des lavoirs : promenade musicale et contée autour des lavoirs.

10 JUIN STADE GÉRARD DE Nerval

Brocante de l'association.

Les jardins familiaux

SERVICES MÉDICAUX*** MAISON MÉDICALE**

20, avenue de Senlis

Tél. : 03 44 87 11 33.

*** PHARMACIES DE GARDE**

Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain

24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.

Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

MARIAGES

Tony CLÉMENT et Marion JUSTINE

Quentin BEAUGRAND et Léa CHARLET

DÉCÈS

M. Jacques RAMET

Mme Annic PIETERS épouse FORESTO

Mme Nicole TROUVAIN épouse JACQUET

M. Martial MOUTONNET

M. Serge DESCHAMPS

Mme Denise FRÉMONT veuve CLAISSE

Mme Jeannine FRICHE épouse NOLLET

16 JUIN MAISON**MAISON DES ASSOCIATIONS**

Formation Prévention et secours civiques

de niveau 1, par l'association Secours 60.

Payant. Inscriptions au 06 21 73 61 23

ou contact@institut-secours.fr

23 JUIN DE 13H30 À 17H**MAISON DE RETRAITE DE LA HANTE**

Kermesse intergénérationnelle.

Entrée libre.

29 JUIN À PARTIR DE 19H**SALLE DES FÊTES**

Remise des trophées de l'USC.

**INFIRMIERS**

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi,
Sylvie Muller et Sandrine Bourgois
à la maison médicale.
Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.
- 53, rue Saint-Lazare.
Tél. : 03 44 87 06 49.

Patricia Cloux, Ophélie Mahé,
Matthieu Merlin et Florine Vasseur
- 8, rue des Fossés.
Mobile 06 10 12 65 38. Tél. : 03 44 94 07 36.

Sophie Jeanne
- 4, rue Jules Massenet.
Tél. : 03 44 87 07 31. Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert
- 4, rue Jules Massenet.
Mobile : 06 31 85 49 76. Tél. : 03 44 87 07 31.

M. Joseph SIMUNIC

M. Raymond CHANDELLE

M. Jean-Pierre LIMONIER

Mme Marguerite KASONGA NDWAYA épouse MBUYI

Mme Thérèse REY épouse PILOY

M. Hendrikus CARL

M. Alexis MOUNY



PARLONS-EN !

RÉUNION PUBLIQUE

Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, et son équipe viennent à votre rencontre pour vous présenter 2 projets :

- > **Cypré : les lignes de bus gratuites de la Ville.**
- > **Maison des arts martiaux et des sports de combat.**

MARDI 19 JUIN 2018 | 20H

Salle des fêtes - 25, rue Nationale

+ D'INFOS : WWW.CREPYENVALOIS.FR

Crédit photo : Mairie de Crépy-en-Valois, Darã studio.
Conception et réalisation : Direction de la communication de la Ville de Crépy-en-Valois

